

TOURNOI NATIONAL DE TENNIS DE TABLE

Fraisses

Dimanche 27 mai 2018

Le Club de AL FRAISSES TT organise son tournoi National ouvert à tous les pongistes licenciés F.F.T.T. Celui-ci se déroulera le 27 mai 2018 sur 22 tables.

**Les résultats seront pris en compte pour les classements.
N° d'homologation : en cours**

Ce tournoi est doté de lots en numéraire et de bons d'achat d'une valeur de 2935 Euros

REGLEMENT DU TOURNOI

ARTICLE 1: Toutes les rencontres se dérouleront suivant le règlement F.F.T.T. au meilleur des cinq manches.

ARTICLE 2: Le juge arbitre du tournoi sera **Christine Latière**. Toutes ses décisions prises en application des règlements fédéraux et du présent règlement feront autorité et seront sans appel.

ARTICLE 3: Ce tournoi est un tournoi National B homologué, il est donc ouvert aux joueurs et joueuses licenciés FFTT.

Seuls pourront prendre part au tournoi, les joueurs ou joueuses dont les licences seront validées (2017 / 2018) ou en mesure de prouver leur licenciation pour la saison 2017 / 2018 :

Tous les participants au tournoi devront présenter au juge-arbitre un document officiel (voir article II.606.2) permettant de vérifier l'exactitude de sa licenciation et sa situation vis-à-vis du certificat médical.

-Si la mention « certificat médical présenté » figure sur le document présenté, le joueur est autorisé à jouer.

-Si la mention « ni entraînement, ni compétition » figure sur le document présenté, il doit fournir un certificat médical indépendant en cours de validité.

-S'il ne peut pas justifier de sa licenciation, il n'est pas autorisé à jouer.

-Pour vérifier l'exactitude de la licenciation d'un joueur, il convient d'utiliser l'un des moyens ci-dessous :

.Attestation de licence personnelle au format pdf (imprimée ou en format informatique)

.Attestation de licence collective au format pdf (imprimée ou en format informatique)

.Accès internet à l'adresse suivante : <http://www.fft.com/licence>

.Accès à la base de données fédérale à l'adresse suivante : <http://spid.fft.com/spid/home.do>

.Accès à l'application « FFTT » pour smartphones (Android et IOS)

-Les joueurs doivent également pouvoir faire preuve de leur identité dans les conditions prévues par la loi.

ARTICLE 4: La participation est limitée à **3 tableaux** pour chacun des participants. Un joueur est autorisé à s'inscrire à un 4ème tableau lorsqu'il a été éliminé d'un tableau. Un joueur ne peut pas s'inscrire à deux tableaux commençant à la même heure.

ARTICLE 5: Les inscriptions en ligne se feront à partir du 1^{er} février et jusqu'au vendredi 25 mai 2018 à 18h. Des inscriptions sur place seront possible (elles seront majorés de 2€ par tableau).

ARTICLE 6: Les tableaux proposés :

		Appel	Début
A	NC à 799	8h	8h30
B	NC à 999	14h	14h30
E	NC à 1199	11h	11h 30
G	NC à 1399	12h30	13h
I	NC à 1599	15h30	16h
K	NC à 1799	17h	17h30
L	NC à 2099	9H30	10H
M	Féminin	9h30	10h
N	Toutes séries	12h30	13h

Récompenses

		1er	Finaliste	½ finaliste	¼ finaliste
A	NC à 799	40	20	10	Lots
B	NC à 999	60	30	15	Lots
E	NC à 1199	80	40	20	Lots
G	NC à 1399	100	50	25	Lots
I	NC à 1599	120	60	30	Lots
K	NC à 1799	140	70	35	Lots
L	NC à 2099	200	100	50	Lots
M	Féminin	150	75	40	Lots
N	Toutes séries	400	100	50	Lots

ARTICLE 7: Pour tous les tableaux l'entrée se fait par poule de 3 avec 2 qualifiés par poule, pour intégrer un tableau à élimination directe. Le tirage au sort se fera en public 15 minutes avant le début du tableau.

Le nombre d'inscrits par tableaux étant limité. L'ordre d'inscription sera retenu comme seul critère. Pour les tableaux complets une liste d'attente sera proposée et les joueurs seront avisés de leur participation par mail.

ARTICLE 8: Le scratch sera prononcé 5 minutes après l'appel du joueur dans son tableau.

ARTICLE 9: Il est précisé qu'en application du règlement fédéral, les différents tableaux étant ouverts aux seniors, les benjamins pourront participer dans le cadre prévu par le règlement fédéral. Les qualifiés à une épreuve fédérale ne pourront participer.

ARTICLE 10: Une tenue et un esprit sportifs seront de rigueur, les balles plastiques blanches seront fournies par les joueurs. Les tee-shirts et les shorts blancs sont interdits.

ARTICLE 11: Les droits d'engagement sont dégressifs et sont fixés à:

Inscription en ligne	Inscription sur place
7 € pour un tableau	9 € pour un tableau
- 14 € pour deux tableaux -	- 16 € pour deux tableaux -
- 20 € pour trois tableaux	- 20 € pour trois tableaux

ARTICLE 12: Les tableaux seront primés à partir des ¼ de finale. Une coupe sera remise à chaque vainqueur.

ARTICLE 13: AL FRAISSES TT se réserve le droit d'annuler un tableau si le nombre d'inscrits est inférieur à 21 joueurs. Les ¼ de finales ne seront pas primés si un tableau comporte moins de 42 joueurs.

ARTICLE 14: Le joueur perdant est tenu d'arbitrer la partie suivante, en cas de refus il sera exclu des tableaux où il est encore qualifié.

ARTICLE 15: l'organisateur se réserve le droit de prendre toutes les décisions nécessaires au bon fonctionnement du tournoi.

ARTICLE 16: Le responsable du tournoi sera Alain Gauchet (06.82.11.61.04).

ARTICLE 17: Il n'y aura pas d'interruption pour le déjeuner. Buvette et restauration seront à votre disposition sur place.

ARTICLE 18: Le club de AL FRAISSES TT décline toute responsabilité en cas de perte, de vol ou d'accident pouvant se produire dans le gymnase. L'inscription au tournoi entraîne l'acceptation du présent règlement.

IMPORTANT : il est rappelé aux joueurs que l'usage du Boost, de la Colle rapide, de Revêtements à Picots modifiés ou hors-liste autorisée est interdit notamment par le paragraphe 2.4.7 des Règles du Jeu FTT : **"Le revêtement de la raquette doit être utilisé sans aucun traitement physique, chimique, ou autre."** Aucun manquement à ces règles ne sera accepté, et il en va de la responsabilité de chacun de les respecter pour une pratique équitable entre Tous. La ligue se réserve le droit de faire procéder à des contrôles de raquettes lors de ce tournoi et les organisateurs ne pourront s'y opposer.

Nous rappelons enfin que pour le non-respect de l'une ou plusieurs des règles propres à l'exécution d'un Service, un point doit être attribué au Relanceur (paragraphe 2.6.) => pour consulter les Règles du Jeu : http://www.fftt.com/reglements/regles_jeu.htm